



CANAL INFOS

N°27- Novembre 2017

Pour un meilleur cadre de vie,
impliquez-vous dans votre
association de quartier !

Réunions tous les 1^{ers} jeudis du mois à 20h30
MJC des Ponts Jumeaux - site des Amidonniers,
2, port de l'Embouchure
31000 Toulouse

ÉDITO : LETTRE AU PÈRE NOËL

L'hiver approche à grands pas et il est déjà temps de penser aux fêtes de fin d'année ! L'ASBBA, qui veut encore croire au Père Noël, adresse donc ses demandes à Madame Ghislaine Delmond pour qu'elle intercède auprès du Maire et apporte dans nos souliers ce qu'on nous avait promis il y a parfois bien longtemps...

La boîte à livres du Square Mady de la Giraudière :

L'ASBBA, qui fut paraît-il la première à imaginer et à demander cette boîte, les voit fleurir un peu partout, mais pas aux Amidonniers. C'était il y a plus de deux ans ! On nous avait promis une boîte personnalisée, artistique, en forme de poisson, etc. Nous n'en demandions pas tant ! Juste un cube qui permettrait à chacun de déposer et de prendre librement des livres suffirait... Avec ses bancs, ses jeux et sa tranquillité, le square est l'endroit parfait pour lire : pourquoi ne pas en faire un petit lieu d'échanges culturels ?

Une maison de quartier :

Soyons justes, ce véritable serpent de mer remonte au moins au mandat de Pierre Cohen. Zones des Ponts Jumeaux, de la place de l'Europe en pleine reconstruction, maison éclusière du canal de Brienne... On nous en a souvent parlé, parfois comme d'une surprise imminente, mais rien ne vient dans ce quartier dépourvu de centralité... et de salle publique.

La pérennisation de la navette électrique gratuite :

Du fait des très longs travaux de la TSE au pied de Saint-Pierre des Cuisines, cette sympathique navette a été détournée de son itinéraire pour passer par le haut de la rue des Amidonniers, en s'arrêtant devant le magasin Bioasis. Les riverains souhaiteraient vivement qu'elle continue à desservir cette zone, même après la fin des travaux de la TSE, or rien n'est moins sûr. L'ASBBA avait même demandé que toute la rue des Amidonniers soit desservie, ce qui n'a pas été obtenu.

Un échange citoyen sur les opérations immobilières en cours dans le secteur :

Il faut avoir de la constance et les nerfs solides pour participer aux nombreux débats qui ont lieu en 2017 avec la responsable de l'urbanisme à propos des projets immobiliers qui fleurissent sur le secteur (voir détail dans ce numéro). Un véritable dialogue, avec des informations données en amont aux associations de quartier, serait tellement plus constructif ! Servir de chambre d'enregistrement de projets présentés par les promoteurs n'est pas dans nos attributions.

Et la lettre que nous avons adressée à Mesdames Laigneau (urbanisme) et Delmond au sujet de la disparition de la villa de l'architecte Louis Cazelles (angle allée de Barcelone/impasse de Barcelone) est restée sans réponse.



L E T A Q U I N



REPAS DE QUARTIER 2017

Comme chaque année, le repas de quartier s'est déroulé sur la Coulée verte dans une ambiance conviviale, le 23 juin dernier. Tables et chaises avaient été fournies par la Mairie. La canicule des semaines précédentes ayant fait place à une température plus clémente, les habitants ont partagé les plats de leur confection et l'apéritif, offert par l'ASBBA. La musique de l'accordéoniste Fabien Vallé et du batteur Ugo Guari, invités par notre association et *Le Taquin* (ex *Mandala* de la rue des Amidonniers), a rythmé cette sympathique soirée : on a même vu tourner sous les mûriers quelques danseurs au pas sûr ! Nous nous félicitons du partenariat ASBBA - *Le Taquin*, que nous remercions de sa collaboration.

Le repas des Amidonniers sur la chaîne de télévision japonaise NHK

Une équipe de la célèbre chaîne de télévision japonaise NHK a choisi les Amidonniers pour filmer un repas de quartier « à la française » sur les berges du Canal de Brienne. L'émission « City Walk Toulouse » a été diffusée le 17 octobre dernier sur la chaîne NHK BS Premium.



DATE DU PROCHAIN
REPAS DE QUARTIER
SAMEDI 23 JUN 2018

PAGE FACEBOOK DE L'ASBBA

Pour mieux communiquer vers ses adhérents et l'ensemble des habitants du quartier, l'ASBBA a mis en place une page facebook. Cette page est devenue le canal privilégié pour connaître les actions de l'association mais fait également le lien vers les articles de presse et des événements concernant le quartier.

<https://www.facebook.com/Association-de-Sauvegarde-Brienne-Bazacle-Amidonniers-ASBBA-429947523789087>



L'AVENIR DU BASSIN DES FILTRES

S'il est un projet qui a fortement mobilisé notre association cette année, c'est bien celui concernant le site du Bassin des filtres.

Rappelons que ce site se situe à l'extrémité Nord de notre quartier de part et d'autre de la rue des Amidonniers, que sa gestion est assurée par Voies Navigables de France pour l'état français, qu'il appartient partiellement au Domaine Public fluvial, qu'il est classé au titre des Sites (Loi de 1930) et qu'il jouxte le site fluvial inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (site incluant le Canal du Midi, le Canal de Brienne et le Port de l'Embouchure).

En 2016, suite à une forte mobilisation, dont celle de l'ASBBA, un premier projet immobilier porté par Voies Navigables de France fut retiré à la demande du Maire de Toulouse. Ce retrait fut aussitôt suivi de la mise à l'étude d'un nouveau projet porté par VNF et mis en œuvre par le bureau d'étude Rives et Développement, mais cette fois-ci dans le respect des règles déterminant de vraies modalités de concertation associant Toulouse Métropole. Dès le lancement de la concertation, l'ASBBA avait rédigé et soumis aux élus des propositions sur l'aménagement du site.



La concertation s'est déroulée sur trois ateliers, de janvier à mars 2017. Ces ateliers associaient VNF, Rives et Développement, Toulouse Métropole, les associations de quartier, les associations et les habitants. Lors du premier atelier (13 janvier), VNF et Rives et Développement ont présenté le site ses caractéristiques paysagères et patrimoniales et les éléments du programme devant déboucher sur un projet d'aménagement. Les participants ont travaillé à partir de photos aériennes et de plans, pour faire émerger les éléments de programme et les souhaits des habitants et des associations. Différents groupes s'étant constitués, chacun d'eux a pu exprimer des options communes, complémentaires ou divergentes sur les zones à préserver en tant que zones vertes, sur les secteurs susceptibles d'être bâtis, sur la nature du bâti, sur les espaces de loisir à envisager et sur les équipements à développer ou à re-localiser. Au cours du second atelier, l'élue à l'urbanisme représentante de la ville et de Toulouse Métropole a annoncé que l'on s'orienterait pour ce site vers la mise en place d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) incluse dans le futur Plan Local d'Urbanisme inter-communal - Habitat (PLUi-H : document d'urbanisme qui permet d'intégrer dans le projet de développement du territoire, des orientations en matière d'habitat valant Programme Local de l'Habitat (PLH).

Lors du troisième et dernier atelier (7 mars), Rives et Développement et VNF ont présenté deux scénarios d'aménagement qui ne différaient que sur des variantes (disposition des immeubles, tracé de voiries, gestion des nuisances sonores de la rocade, etc). Aucun ne reprenait le souhait exprimé par de nombreux participants, dont l'ASBBA, de renoncer à bâtir une portion de la rive Sud du grand bassin.

Au terme de ces ateliers une réunion publique a présenté le programme d'aménagement de Rives et Développement et les limites de l'OAP proposée par Toulouse Métropole (OAP se limitant quasiment au strict parcellaire VNF alors que les associations proposaient un périmètre élargi prenant en compte les arrivées des trois canaux (Midi, Brienne et de Garonne) et le port de l'Embouchure et ses abords. Cette proposition d'élargissement de l'OAP Bassin des Filtres tenait compte du contexte historique, fluvial, paysager, environnemental et écologique, une logique que l'élue à l'urbanisme n'a pas su partager.

Ayant le sentiment de ne pas avoir été entendues et craignant pour l'avenir d'un site exceptionnel, les associations des quartiers rayonnant autour du site, se sont rassemblées pour porter un discours et des revendications communes (Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers - Comité de quartier BALLH - Comité des Berges de la Garonne - Comité Compans-ARCABBE - Collectif JOB - Comité de quartier des Ponts-Jumeaux - Comité de quartier des Sept-Deniers - MJC des Ponts-Jumeaux).

Ensemble nous avons saisi par courrier les élus et les services de l'État concernés et nous avons déposé nos remarques concernant l'aménagement du Bassin des Filtres et l'élaboration du PLUi-H et de ses OAP, par courrier et sur le registre dématérialisé selon les exigences du code de l'urbanisme.

Si la réponse du maire de Toulouse, nous renvoyant vers VNF que nous avons sollicité depuis longtemps déjà, nous a laissé dubitatifs, les réactions des services de l'État nous ont laissé quelques raisons d'espérer un avenir meilleur pour un site d'exception.

En effet, le 12 juin dernier, Madame la Sous Préfète Directrice de projet Canal, a reçu l'ensemble de nos associations et en présence

des services de l'état concernés (Direction Départementale du Territoire, Inspectrice des Sites pour la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Architecte des Bâtiments de France) est d'un représentant de VNF. Lors de cette rencontre nous avons pu exprimer nos souhaits à propos du site; souhaits largement partagés par nos interlocuteurs.

Ainsi, la Direction Départementale des Territoires, l'Architecte des Bâtiments de France et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, nous ont rappelé que, compte tenu des protections visant le site (Site Classé selon la loi de 1930, site proche inscrit UNESCO et présence en co-visibilité d'un monument classé aux Bâtiments de France - bas-relief des Ponts Jumeaux -), les documents d'urbanisme ainsi que les projets relatifs à ce site sensible, seront soumis à une instruction scrupuleuse par les services de l'État.



Nous avons été surpris d'apprendre qu'un architecte allait être désigné par VNF pour mener à bien le projet d'aménagement et que des réunions d'information seraient proposées par VNF aux habitants et aux associations dans les différentes phases de programmation.

Malheureusement, aucune annonce par VNF des travaux de démolitions des premiers chalets qui devaient commencer une semaine plus tard. En résumé, la Sous Préfète, et les services de l'État nous ont assuré de la vigilance qu'ils exerceraient sur l'ensemble des éléments du dossier (projet VNF, OAP).

Nous avons rappelé, pour ce qui nous concernait, la vigilance dont nous ferons preuve et le suivi des propositions au plus près, en particulier au moment de l'enquête publique pour le PLUi-H. Quelques jours avant cette réunion cruciale, le 10 juin, les associations réunies avaient organisé un pique-nique « informatif » sur le boudrome du Tracassin. Le but de cette manifestation festive était d'informer les habitants et les riverains des projets concernant le site et de les sensibiliser aux enjeux paysagers, patrimoniaux et environnementaux qui font la valeur d'un endroit exceptionnel pour toute l'agglomération, à un moment où les réserves vertes et les milieux humides sont un atout pour lutter contre les dérèglements climatiques.



2017 s'achève sur la démolition de certains chalets VNF et sur la divulgation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, validé par les 37 collectivités concernées. Dans ce document figure l'Orientation d'Aménagement et de Programmation "Bassin des Filtres" qui a évolué en tenant compte de certaines de nos demandes, mais en écartant d'autres tout aussi essentielles.

Au printemps 2018, l'ASBBA les réitérera lors de l'enquête publique sur le PLUi-H. En 2019, au moment de la mise en application du PLUi-H et de la finalisation du projet VNF, l'ASBBA fera preuve de la même vigilance et veillera à la préservation de l'identité du quartier, en particulier son identité socio-culturelle portée par la MJC des Amidonniers qui devrait trouver sa juste et grande place dans le projet et non une re-localisation « à la sauvette ».

LE PLUi-H : UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME QUI DÉFINIRA AUSSI L'AVENIR DE NOTRE QUARTIER :

Dans le paragraphe sur le Bassin des Filtres, nous avons évoqué le PLUi-H qui s'appliquera en 2020, aussi avons-nous estimé utile de faire un petit point à ce sujet. Jusqu'en 2019, les règles concernant l'utilisation des sols, le droit de bâtir (où et comment) et les conditions d'urbanisme en général, sont exprimées par le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Toulouse. Ce PLU qui a été modifié plusieurs fois deviendra caduc dès lors que le PLUi-H sera mis en application (fin 2019 ou 2020, selon le rythme des procédures de validation).

Par exemple, dans le PLU actuellement applicable, la plus grande partie du quartier est classé en zone UF1c (entre la rue des Amidonniers et le Canal de Brienne et de l'avenue Paul Séjourné au Bassin des Filtres). A cette zone est attaché un règlement indiquant, par exemple, la hauteur maximale autorisée pour les constructions (14,50 mètres) ou les obligations d'implantation des nouvelles constructions. Le site du Bassin des Filtres est pour partie en zone NH (espace naturel) et pour partie en zone UF1c (zone constructible). Le secteur entre l'avenue Paul Séjourné et le Bazacle est classé en zones UC (zones urbanisées UC1c à UC5c). Les zones bordant la digue sont classées NJ ou NL. Le boudrome du Tracassin et le parc de la propriété Perry sont classés espaces boisés protégés. A ces zones et aux règlements qui s'y rattachent, il convient d'ajouter les règles du PPRI (voir paragraphe «La digue des Amidonniers en travaux entre 2018 et 2020 ») et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

En 2020 ce contexte réglementaire va être caduc du fait de la mise en application d'un PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme inter-communal - Habitat) qui, à l'échelle d'une inter-communalité regroupant 37 communes et sur la base des attentes du Grenelle II et d'une action particulière sur la politique de l'habitat, sera susceptible de définir d'autres options urbaines, d'autres zonages et d'autres règles,.

Pour notre quartier par exemple, ce futur PLUi-H doit intégrer l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) Bassin des Filtres qui est aujourd'hui défini selon un périmètre que nous jugeons inadapté.

En 2016 ont eu lieu les réunions publiques autour du PADD (Plan D'Aménagement et de Développement Durables). En 2017 se sont tenues les réunions publiques de concertation autour des contenus du PLUi-H qui se sont closes le 31 mai par le recueil des remarques et avis de la population et des Associations (l'ASBBA a largement exprimé ses positions à ce sujet).

En 2018 doit avoir lieu un moment essentiel de cette procédure : l'enquête publique, capitale pour l'expression des souhaits des citoyens. Il appartiendra à chacun de nous de dire ce qui lui convient ou non dans ce PLUi-H. L'ASBBA s'exprimera comme elle l'a déjà fait. Soyons vigilants ; certaines enquêtes publiques ont par le passé été programmées à des moments où la population n'est pas forcément mobilisée (périodes estivales ou festives).

PROJET SUR LES ANCIENS BÂTIMENTS ERDF QUAI SAINT PIERRE :

Il s'agit là aussi du feuilleton à rebondissement qui concerne le devenir des bâtiments ERDF situés dans l'angle du Quai Saint-Pierre face à l'Espace Bazacle.

Après l'épisode « Sciences-Po Toulouse » (24 millions d'euros pour 5 000 m2 de locaux) et l'annulation du projet sous la pression des riverains, a succédé l'épisode « rachat du site par le promoteur Thierry Oldak et projet d'une résidence pour seniors ».

Comme le précédent, ce dernier projet s'appuie sur une reconstruction à l'alignement de la voirie et la réalisation des niveaux supérieurs du pavillon prévu par Saget à la fin du XVIIIe siècle. Au début de l'été, n'ayant pas eu de nouvelles sur ce projet, l'ASBBA a interrogé l'élue du quartier qui a évoqué un projet au point mort ! (Affaire à suivre).

LA DIGUE DES AMIDONNIERS EN TRAVAUX ENTRE 2018 ET 2020 :

Il faut toujours se méfier de l'eau qui dort. C'est ce qu'ont pensé les Toulousains, spectateurs impuissants de l'inondation catastrophique des 23 au 24 juin 1875 qui fit 209 morts et détruisit 1140 bâtiments, principalement dans les quartiers de Saint-Cyprien, des Amidonniers et des Sept-Deniers.

A titre de comparaison, au plus fort de la crue de la Seine en 1910 à Paris, le débit atteignit 2400 m³ par seconde ; il avait atteint 7500 m³ par seconde au plus fort de la crue toulousaine de 1875. Aujourd'hui encore, la Garonne peut voir son niveau monter de 50 cm en une heure, alors qu'il faut deux jours à la Seine pour le même résultat.

La crue de juin 1875 constitue encore la référence centennale. Celle de février 1952 imposa en amont et en aval du centre historique, la construction de digues qui remplirent parfaitement leur rôle, en particulier en mai 1977 et en juin 2000. Ces nouvelles digues complétaient ainsi les protections mises en œuvre au XVIII^e siècle (mur-digue du Cours Dillon de 1759 et quais élevés par M.J. Saget de 1767 à 1777).

Les digues des années 60 :

C'est donc environ 13 km de digues qui furent construites tout le long du fleuve de l'amont (pont de la Rocade Sud au niveau d'Empalot) à l'aval (Pont de Blagnac pour la rive droite et pont de la Rocade au niveau du port de l'Embouchure, pour la rive Gauche). Ces digues dont la hauteur a été calculée et majorée par rapport à la crue de 1875, protègent près de 50 000 habitants répartis entre les quartiers d'Empalot, de Saint Michel, de Saint Cyprien, de Langlade, des Amidonniers, des Sept Deniers et de Ginestous. Mais après plus de cinquante ans d'existence, elles ont présenté des problèmes structurels et des défauts d'étanchéité plus ou moins importants. Il convenait donc de les conforter pour garantir la sécurité des populations soumises aux risques d'inondation, selon les normes de lutte contre les Inondations définies par le Plan de prévention du risque inondation (PPRI). 19 % du linéaire de ces digues, sont du ressort de la Ville, 78 % du ressort de l'État. Les travaux seront financés par l'Etat, la Région Occitanie et la collectivité locale.



Huit ans de travaux :

La phase première phase des travaux s'est étendue de 2012 à 2015. La seconde, de 2016 à 2020, concernera notamment la digue dite des Amidonniers (prosaïquement dénommée D12) qui doit être traitée de 2018 à 2019, et celle des Sept-Deniers (2018-2020).

La « D12 » ou digue des Amidonniers :

La digue des Amidonniers est dite « de terre » (haut talus de terre compactée, présentant un parement en dalles de béton côté fleuve). Elle est fragile. Son parement côté fleuve (dalles de béton) est devenu partiellement perméable et ne présente aucun ancrage dans le terrain naturel. Son drainage est défectueux et elle présente des risques d'affaissement côté fleuve et côté quartier. Elle est minée par endroit par des animaux fouisseurs et les racines.

Dans un premier temps il s'agira de débarrasser la digue de toute sa végétation, qu'elle soit « sauvage » ou d'agrément (côté fleuve, les grandes surfaces tapissées de vigne vierge et autres grimpants vont disparaître à jamais). Seuls les platanes plantés sur la crête de la digue subsisteront.

Ensuite viendra la pose de longues barres d'ancrage qui perforeront la digue de terre et s'enfonceront dans le sol naturel. Côté fleuve, un parement en béton lissé de 40 cm d'épaisseur sera posé sur l'existant pour imperméabiliser la digue. A sa base, des palplanches profondément enfoncées dans le sol, permettront d'éviter la sape de la digue par les eaux du fleuve en crue. Côté quartier les talus seront débarassés de toutes plantations et décapés pour recevoir un grillage anti-fouisseur et un revêtement favorisant le drainage du talus. La seule couverture végétale mise en œuvre après travaux sera une surface enherbée assez rase. Au pied du talus, côté quartier, un cheminement de surveillance de 1m de large sera créé. Pour se faire une idée de l'aspect de la digue en 2020, il est conseillé d'aller voir celle qui a été rénovée de l'avenue de Muret.

Le chantier :

Les travaux se feront entre 7h 30 et 18h, dans le respect annoncé de la réglementation sur les nuisances sonores. Toutefois, ces nuisances risquent d'être plus fortes durant les phases de forage et de pose des barres d'ancrage. Durant toute la durée des travaux le cheminement piétons-cyclistes en partie haute de la digue sera interrompu et renvoyé en contrebas. On est en droit d'espérer que la Coulée Verte des Amidonniers ne devienne pas une « voie express pour vélos » au détriment des piétons et promeneurs et que la Ville fasse en sorte que ce cheminement reste un espace partagé.

Et après ?

Le cheminement piétons-vélos en sommet de digue sera rétabli et les accès (escaliers et rampes) réhabilités. Il faudra s'habituer à ne voir que des talus enherbés côté quartier : plus de quarante arbres et arbustes ayant eu la mauvaise idée de pousser sur les pentes du talus ou à son pied, vont disparaître et un béton lissé côté fleuve (la sécurité est semble-t-il à ce prix). Par contre, ces travaux risquent d'avoir une autre conséquence : lors de la réunion d'information sur ce projet, les services de l'état ont reconnu, qu'après ces travaux de confortement, l'application du Plan de prévention du risque inondation (PPRI) à notre quartier, serait susceptible d'évoluer.

En effet, le quartier étant mieux protégé, les zones à risque pourraient changer de catégorie et donc de règlement, ce qui ce qui ouvrirait des possibilités de bâtir dans un secteur convoité par la promotion immobilière. Affaire à suivre...

Pour en savoir plus sur le chantier : <http://www.toulouse-inondation.org/page-500/se-protger.html>

LE NOUVEAU PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE

Entre le 4 septembre et le 10 octobre 2017, les Toulousains et donc les habitants des Amidonniers, ont pu exprimer leurs avis lors de l'enquête publique sur les projets de mobilités de l'agglomération toulousaine. L'enquête publique assurait aux citoyens un accès complet au contenu des dossiers relatifs aux contenus du projet au projet mobilités 2020 – 2025 – 2030, élaboré par Tisséo Collectivités pour les 115 communes concernées. L'enquête publique leur assurait aussi le droit de s'exprimer.

Pour notre quartier, l'ASBBA a pu noter dans le PDU :

- L'indication du fait que la sortie Pont-Jumeaux, les allées de Brienne et celles de Barcelone, sont des axes soumis à la fameuse « thrombose » automobile (les gros embouteillages quoi !) ; « thrombose » qui « n'augmentera » dans les décennies à venir, que de 9 % au lieu de 13 %, si le PDU n'était pas mis en œuvre, quelle consolation !!!
- L'indication que ces mêmes axes sont des lieux majeurs de pollution de l'air par les gaz à effet de serre (toujours + 9 % annoncés au lieu de 13 % dans le futur) et qu'il sont aussi des linéaires majeurs de pollutions sonores
- Le projet de nombreuses voies cyclables, en particulier le long de la rive sud du bassin des Filtres, là où VNF pensait construire
- Par contre le futur PDU ne prévoit aucune desserte du quartier par la troisième ligne du métro, ni par aucune ligne de tramway

Sur la base de ces constatations, l'ASBBA a répondu à l'enquête publique, en demandant :

- que la ligne Linéo n° 1 soit améliorée par un passage en site propre ou par une circulation prioritaire par rapport aux autres véhicules
- que le parcours de la navette desservant actuellement la partie du quartier des Amidonniers la plus proche du centre ville, soit étendu afin de desservir la rue des Amidonniers sur l'ensemble de son linéaire et les allées de Brienne
- que des études très poussées soient menées pour déterminer le niveau réel des pollutions de l'air et du niveau des nuisances sonores; les retours proposés par l'ORAMIP pour le PDU paraissant insuffisantes
- que des mesures fortes soient engagées pour réduire au maximum les niveaux particulièrement élevés de pollution de l'air sur le port de l'Embouchure et sur les allées encadrant le Canal de Brienne
- que des mesures tout aussi fortes soient engagées pour réduire les nuisances sonores, en particulier sur le port de l'Embouchure et sur les allées encadrant le Canal de Brienne, par le biais de murs anti-bruit
- que des solutions soient étudiées pour atténuer la congestion des axes de circulation desservant ou parcourant le quartier des Amidonniers

RÉFECTION DES BERGES DU CANAL DE BRIENNE

Les chemins de halage du Canal de Brienne sont en cours de réfection, dans le cadre du Plan Canal.

Certains tronçons mal en point sont ou ont été repris : côté allée de Barcelone, à hauteur de l'école Falguière ; côté allée de Brienne, à hauteur de la Cité Chapou (reprise du sol, écoulements pluviaux, passage sous les ponts.)

Dans un courrier daté de janvier 2016, l'ASBBA avait attiré l'attention de la Mairie sur le mauvais état des chemins de halage, parfois difficilement praticables pour piétons et cyclistes.

STATIONNEMENT RÉSIDENT : CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR



La consultation qui a été organisée aux Amidonniers par Madame Ghislaine Delmond et la Mairie n'ayant pas été favorable à l'instauration du stationnement résident, on s'en tient au *statu quo* et à des situations non résolues : occupation à plus de 90 % des places de stationnement sur la zone 1 (des rues Maurice-Fort à Émile-Duployé), voitures ventouses, en stationnement interdit, sur les trottoirs, incivilités, etc.

On peut s'interroger sur la validité de cette consultation par voie postale ou électronique : seuls les habitants du quartier entre l'avenue Paul-Séjourné et l'avenue Debat Ponsan (non comprise) ont été sollicités et peu d'avis se sont exprimés.

Loin des échanges stériles des réunions publiques, le vrai débat de fond reste à tenir : il devrait soulever la difficulté de trouver de vraies alternatives au tout voiture dans notre quartier. Ce n'est pas le futur PDU, qui oublie les Amidonniers, qui pourra nous rassurer sur ce point.

LE CANAL DE BRIENNE ET SES ARBRES « REMARQUABLES »



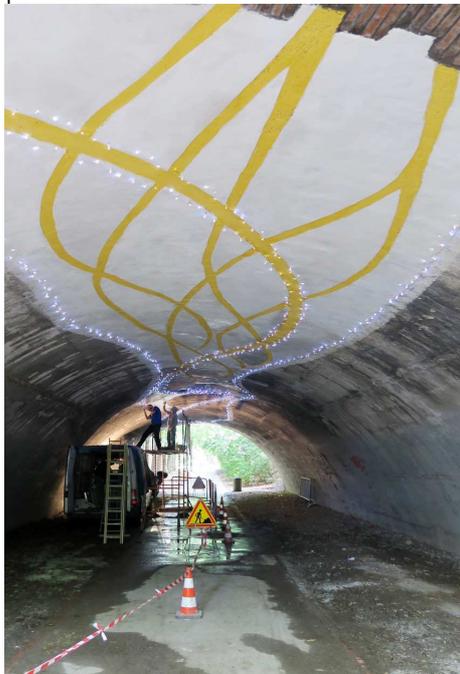
Le 26 août 2017, L'ASBBA a assisté à la remise du label « Ensemble arboré remarquable » attribué aux 172 platanes qui forment une voûte verte d'un kilomètre et demi au-dessus du Canal de Brienne. Le directeur de VNF et la Ville qui assure l'entretien de ce patrimoine végétal, selon un contrat de superposition de gestion, ont reçu cette marque de reconnaissance de Georges Feterman, président national de l'association « A.R.B.R.E.S » et de l'association « Arbres et Paysages d'Autun ».

Ce label est une marque de reconnaissance et non un classement officiel ; il ne protégera pas ces magnifiques platanes du chancre coloré ni des aménageurs peu sensibles à leur charme. Veillons donc sur eux. Sachez que dans les années 1820, c'est environ six cent ormeaux qui furent plantés le long du Canal Saint-Pierre (ancien nom du canal de Brienne) selon un quadruple alignement.

Dans les années 1887, les ormeaux terrassés par la graphiose, furent remplacés par les platanes dont nous contempions aujourd'hui moins de la moitié des spécimens.

A noter : l'association « Arbres et Paysages d'Autun » va publier chez Museo un ouvrage sur les cent arbres les plus remarquables de notre département (renseignements : www.arbresetpaysagesdautun.fr).

FRESQUE EN RELIEF DU TUNNEL DE LA COULÉE VERTE DES AMIDONNIERS



Commandée par la Mairie et réalisée au cours de l'été par le Collectif Graff'erre avec la collaboration d'habitants du quartier (sous forme de deux ateliers ouverts à tous), elle anime et éclaire désormais le tunnel de la Coulée verte, situé sous le départ du Pont des Catalans. Une vraie métamorphose !

L'hiver dernier, le représentant du collectif *Graff'erre* avait présenté à l'ASBBA un projet de fresque à réaliser sous le tunnel. Certains d'entre nous avons fourni des éléments de réflexion sur l'histoire du quartier afin que cette fresque raconte de façon sensible son identité.



La fresque qui inclut certaines parties en relief, a été réalisée début juillet. Elle déroule sous la voûte du tunnel, des ondulations qui rappellent que jadis passait là le canal de fuite des Moulins du Bazacle ; canal dont la force motrice était utilisée par nombre d'usines et d'ateliers (amidonneries, filatures, forges, etc...). A la base de la voûte, des parties en relief évoquent les êtres qui ont aussi eu un lien avec ce canal disparu (pêcheurs ou manufacturiers) et le végétal qui est encore présent. La mise en lumière proposée par la Ville devrait garantir un certain effet aux promeneurs du crépuscule.

<https://www.facebook.com/graffterre/>



CITÉ ET PISCINE CHAPOU :

En mai dernier, des platanes de la Cité Chapou étaient soumis à un élagage particulièrement brutal entrepris dans le cadre de la préparation du chantier pour la construction du nouveau bâtiment. Brutalité d'autant plus surprenante que l'Architecte des Bâtiments de France avait assujéti l'autorisation de bâtir à la préservation du patrimoine arboré.

Des riverains et l'ASBBA ayant interpellé les élus (les services municipaux étant présents au début du chantier) et la direction du CROUS responsable des travaux, une réunion d'information a eu lieu en présence de sa Directrice et de l'architecte en charge du projet.

Le problème du sort réservé aux arbres de la Cité et de la piscine Chapou, a peu ému nos interlocuteurs qui ont surtout argumenté sur la nécessité de construire l'immeuble de 22 mètres qui s'élève actuellement contre la piscine et de construire plus si nécessaire. C'est ce « plus si nécessaire » qui nous a interpellés, car cela précisait bien la volonté farouche de la représentante du CROUS de bâtir sur tout le site, si besoin était.

En effet, si l'on considère que la Cité, la piscine Chapou, et tous les terrains non bâtis attenants, sont propriété de l'État (gestion CROUS) et que le CROUS a besoin de construire 4000 logements, on comprend mieux « la menace » de couvrir tous les espaces non bâtis de barres de 22 mètres de haut. Seule la piscine a semblé échapper à cette frénésie de bâtir, mais à la condition que la Ville récupère le bassin et ses abords contre échange de terrains (les affaires sont les affaires!).

Il nous reste donc à espérer que le site de Chapou ne se transforme pas en une cité dortoir.



BIENTÔT UN COMPOSTEUR PUBLIC DE DÉCHETS VERTS DANS LE QUARTIER !

On se félicite des initiatives citoyennes dans la vie de notre quartier : très motivé par l'installation de composteurs collectifs dans notre quartier, Maxime, un de nos jeunes adhérents, a sollicité la Mairie sur ce projet. Laurencia Trebosc, de Toulouse Métropole vient de donner son feu vert pour le projet de composteur public aux Amidonniers.

Un état des lieux vient d'être fait sur place avec un technicien des Espaces verts de Toulouse pour voir les premières zones où il serait intéressant d'implanter un composteur (arrivée d'eau, accès voitures, etc.). L'ASBBA vous informera de l'avancée de ce projet, dans lequel Maxime demande aux habitants motivés de s'impliquer afin de le voir aboutir plus rapidement.

Pour plus d'informations : <http://www.toulouse-metropole.fr/missions/dechets/compostage>

VILLA CAZELLES

Notre association rejoint les vives préoccupations des riverains de l'allée de Barcelone, au sujet de la démolition annoncée de la villa atelier de l'architecte toulousain Louis Cazelles (1907-1984), au profit du promoteur Green City qui compte y édifier prochainement un immeuble de 20 appartements.



Plus d'information sur le blog : <http://parcoursdarchitecture.over-blog.com>

La construction massive d'immeubles dans ce secteur de l'allée de Barcelone pose aussi des problèmes d'aménagement, voire de sécurité des espaces publics : elle induit d'importants réaménagements de voirie dans des espaces très réduits, tels des impasses ou des ruelles inadaptées à de tels projets. Si des réaménagements publics sont prévus pour y remédier, qui *in fine* va payer la facture ?

SQUARE MADY DE LA GIRAUDIÈRE



L'inauguration du nouveau nom de l'espace de jeux situé à côté de l'impasse du Ramier s'est déroulée le 31 mars en présence de l'artiste, du Maire de Toulouse, de notre Maire de quartier et de plusieurs élus.



BRÈVES

- Auteur d'une remarquable présentation historique du quartier lors de l'AG de l'ASBBA, Michel Aliaga a également été interviewé par France 3 au sujet de l'histoire des digues qui protègent notre quartier. Diffusion prévue en fin d'année.
- Les moustiques tigres sont une véritable nuisance dans les espaces verts du quartier. Malgré nos courriers à la mairie, il n'y a pas de mesures prises pour les éradiquer.
- Nous tenons à honorer la mémoire de M. Nadal et de Mme Maynadier qui nous ont quittés cette année. Ils étaient tous deux très investis dans l'action citoyenne des Amidonniers et des Sept Deniers.
- Fête des 3 quartiers : une fête regroupant les Comités de quartier Amidonniers, Sept Deniers et Ponts Jumeaux est planifiée le 19 mai 2018 au Port de l'Embouchure. Nous vous tiendrons informés.
- Prostitution : la situation ne s'est pas améliorée sur l'allée de Bienne où prostituées et clients commercent en toute tranquillité.
- Un site très intéressant « URBAN HIST » a été mis en place par la Mairie de Toulouse. Il s'agit d'une invitation à la découverte du patrimoine toulousain.



Restaurant
Bar à tapas

Tel 09 81 64 81 69



T.D.T.S Tél 05 61 21 69 90
Por 06 52 21 27 26

MAJOREL Jean Louis DEPANNAGE - VENTE

55 ALLÉE DE BRIENNE
31000 TOULOUSE

www.copra-tdts.fr
E-mail tdts@alicepro.fr
Fax 05 61 12 09 31

- * Télévision Audio Vidéo
- * Petit et Gros Electroménager
- * Réception Satellite
- * Pose Antenne

RESEAU DU CONFORT MÉNAGER **COPRA**
Ouvert du Lundi au Vendredi: 9h à 11h - 16h à 19h



Si vous
souhaitez
apparaître dans
le prochain
numéro,
contactez
nous !



VALEURS IMMOBILIÈRES 31
Votre agence du quartier des Amidonniers.
Service personnalisé.
Estimation gratuite.
05 61 38 70 05



1 bis avenue Paul Séjourné

Le Montagu

BOULANGERIE ~ PÂTISSERIE
SALON DE THÉ ~ TRAITEUR

43, allée de Bienne
31000 TOULOUSE
Tel. 05 31 96 09 67

Du dessin au digital



École supérieure privée
d'arts graphiques et de
communication visuelle

arts graphiques

9 rue des Amidonniers Toulouse - www.axesud.fr



HERACLES
3, avenue Paul Séjourné
31000 Toulouse
0561212424
www.pizzacap.fr

L E T A Q U I N

Restaurant le Midi
Du Lundi au Vendredi / 12h-14h

23 rue des Amidonniers
05 61 21 80 84

Entrée du jour + Plat du jour 12€

BIBLIOBUS

Cette véritable bibliothèque mobile propose plus de 4 000 documents pour tous les âges et tous les goûts : des romans, des livres pratiques, des magazines, des DVD, des albums, des CD pour les enfants, des bandes dessinées ...



Où : devant l'école des Amidonniers

Quand : 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h30 à 18h

PORTAGE À DOMICILE

Vous habitez Toulouse, vous aimez lire mais vous ne pouvez plus vous déplacer ? Le service de portage à domicile de la Bibliothèque de Toulouse est là pour vous !

Contact : 05 61 22 33 37 ou 05 62 27 63 71



Si vous avez des projets ou des idées d'animation pour le quartier, nous vous attendons à notre réunion mensuelle pour vous aider à les concrétiser !

RUGBY



Si vous aimez le rugby, venez encourager l'équipe du TEC ! Les matchs qui se jouent à domicile ont lieu le dimanche au stade situé Impasse du Ramier des Catalans.

<https://www.facebook.com/TEC.Rugby.XV/>

<https://competitions.ffr.fr/clubs/toulouse-electrogaz-club/competitions/midi-pyrenees-promotion-honneur-championnat-territorial/calendrier.html>

MJC DES PONTS JUMEAUX

La MJC des Ponts Jumeaux et le Collectif JOB s'engagent en faveur des artistes amateurs pour valoriser les talents, permettre aux amateurs de se produire dans des conditions professionnelles et créer un espace d'échanges autour des pratiques de chacun(e).



La scène ouverte aura lieu le 16 décembre 2017 à l'espace JOB.

CHAPITEAU AND CO

D'excellents spectacles ont eu lieu lors de ce festival. Nous sommes impatients des les retrouver en 2018 !



DERNIÈRE MINUTE

Le passage souterrain traversant l'avenue Paul Séjourné côté canal de Brienne a été fermé par la Mairie pour cause d'insalubrité. S'il venait à être supprimé, la place libérée en surface faciliterait le passage des piétons et des voies cyclables.

ASSEMBLEE GENERALE 2017 DE L'ASBBA

La salle était comble et l'ordre du jour chargé pour notre AG annuelle d'avril dernier, à laquelle ont notamment assisté Ghislaine Delmond (Maire du Quartier 1-2) et Jean-Michel Fabre (Vice-Président du Conseil Départemental et élu du Canton 2). Après le rapport moral et financier et une conférence très appréciée sur les Amidonniers, l'assemblée a partagé une surprise gourmande.

Merci à la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) de nous avoir accueillis cette année encore dans ses locaux.



JE SOUHAITE ADHÉRER !

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU QUARTIER
BRIENNE-BAZACLE-AMIDONNIERS

2, port de l'Embouchure 31000 Toulouse

Nom Prénom (en majuscules)

Adresse

E-Mail

Téléphone Date : Signature :

Cotisation (cochez) : 10 € 20 € (soutien)

Chèque à libeller à l'ordre de « Association pour la Sauvegarde du Quartier Brienne-Bazacle-Amidonniers »